



CARNAVAL DES ÉCOLES DE CONCHES ET GUERMANTES



RÉSULTATS DU 1ER TOUR DES PRÉSIDENTIELLES



ŒUFS DE PÂQUES, CONCHES ET GUERMANTES

Sommaire

P. 1 : Dates à retenir.
P. 2 : Conseil Municipal. P. 3 : Résultats du 1er Tour. Souvenirs



N°142 - Mai 2007

de Mars. Infos Mairie. P. 4 : Souvenirs d'Avril. P. 5 et 6 : Pages Spéciales d'Isabelle Rouquier sur les Trocs et Puces.

2ème Tour de

scrutin pour les Présidentielles

Dimanche 6 mai de 8h à 18h au bureau de vote situé à la Mairie. Munissez-vous de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité. Résultats pour la Commune, le soir même, sur le Site.

Les Golfeurs de Bussy/Guermantes

Premiers succès 2007. Coupe de la Ligue Ile de France : 1ère Division Dames (17 équipes) remportée pour la 4ème année consécutive qui leur permet ainsi de rester leader. 1ère Division Messieurs (25 équipes) remportée pour la 3ème année consécutive qui leur permet de rester leader. Grand Prix de Dinard (catégorie 7, 132 concurrents) : 2 de nos joueurs sur le podium **Jérémy Toscano** (1er) et **Romain Wat-**

tel (3ème). Séniors : « Hivernales d'Henri » remportées par **M. Walter Sterchele** (14 compétitions de novembre à mars). Les pro's : **Grégory Havret** 142ème circuit européen. **François Calmels** 253ème circuit européen. **Charles Russo** 43ème circuit français. **Charles Dubois** 7ème circuit ALPS (tour) 2006.

LE MOT DU MAIRE



Comme tous les ans à la même époque, l'horloge céleste nous amène le printemps et les beaux jours. Si nous pouvons nous réjouir de cette renaissance de la nature, de l'éclosion des bourgeons, de la mise aux placards des choses de l'hiver, du sourire des visages légèrement halés par les premiers rayons du soleil des vacances de Pâques, du dynamisme permanent et sans cesse renouvelé des Associations de la Commune, il est TOUJOURS triste et dommage de revoir malheureusement le manque de respect et de citoyenneté de certains.

Je veux évoquer encore les TAGS, sur pas mal de murs privés ou publics, les déchets papiers et de verres sur nos chemins, voir quelques dégradations, particulièrement les fins de semaines et les week-ends. Dans ces domaines, les municipalités ou collectivités territoriales, aussi attentives soient-elles, ne peuvent pas tout. Il y va de la responsabilité individuelle et collective, plus particulièrement de l'éducation donnée au sein des familles de nos communes de France ainsi que de la culture patrimoniale transmise à nos enfants. Il est certainement moins fatigant de «traîner» ça et là sans rien faire que d'aller, par exemple, se confronter dans une partie de tennis sur les courts, assez déserts, de notre Club qui pourtant affiche toujours une belle tonicité et vitalité. Néanmoins, soulignons que la Plaine de Jeux permet quelques rencontres sportives.

Il faut avoir le courage de le dire : TOUT ne peut pas se faire ni être admis de faire. Pour une vie cohérente et le bien être de soi et de ses voisins en général, le laxisme n'est pas de mise. Cependant il en est de même pour nos autorités de tutelles. Il y a celles qui bougent et qui sont actives et les autres. Un simple exemple, sur un sujet important : la sécurité routière. Depuis le début de l'hiver notre dossier, complet, pour l'aménagement de la RD 35 est au Conseil Général à Melun, toujours pas de retour... par contre, les annonces médiatiques et les diffusions de circulaires de ce même Conseil Général pleuvent en Mairie pour souvent ne rien apporter de pragmatique. Espérons qu'avec les fleurs de saison, les «bulbes» de Melun nous apporterons un beau bouquet.

Félicitations pour la forte participation, supérieure à la moyenne nationale, pour le premier tour du 22 avril.

Guy Jelensperger, Maire.

MARNE ET GONDOIRE

Porte fluviale de Marne et Gondoire

En bord de Marne à Lagny-sur-Marne - ou à Thorigny-sur-Marne -, un nouvel équipement a pris sa place quais Saint-Père et Savarin. L'embarcadère facilite l'amarrage de bateaux collectifs pour des croisières ou des animations à quai, comme celle du 24 juin dans le cadre de la Fête de la Marne. Les plaisanciers peuvent, quant à eux, profiter désormais d'une halte à la mesure de leurs attentes : pratique (8 anneaux, eau et électricité à quai), agréable et au cœur de la ville. La Maison Fluviale. Tél 01 60 36 08 04 - Mail : maisonfluviale@marneetgondoire.fr

Festival 17 AU 20 MAI « Prin Temps de Paroles »

Marne et Gondoire organise son 4ème Festival du 17 au 20 mai au Parc Culturel de Rentilly ! GRATUIT... Danseurs, chanteurs, plasticiens, artistes s'accapareront cet espace arboré... et proposeront des rencontres particulières, parfois mêmes étranges, à l'ombre d'un chêne vert, au détour d'une allée et cette année dans les communs... Office de Tourisme de Marne et Gondoire - 01 64 02 15 15. Site : www.marneetgondoire.fr/ot



Sous la Présidence de M. Guy JELENSPERGER, Maire. Le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance est de 14.

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du Mardi 20 Mars

PRÉSENTS : Mme PERRIN, M. MARCHAND, M. POYAC, Mme BEAUCHAMP, Melle PRIE, M. ROLLAND, M. VAN DEN DRIESSCHE.

ABSENTS EXCUSÉS : M. ESSAYAN pouvoir à M. JELENSPERGER, Mme FONTAINE pouvoir à M. MARCHAND, Mme BILLY pouvoir à M. VAN DEN DRIESSCHE, M. RANCE pouvoir à Mme PERRIN, Mme ROULLAND pouvoir à M. ROLLAND, Mme TRIMAILLE pouvoir à Mme BEAUCHAMP.

M. le Maire demande au Conseil d'ajouter un point à l'ordre du jour : indemnités forfaitaires pour élections. Le Conseil accepte cette inscription.

1) Election du secrétaire de séance et approbation du dernier compte rendu.

M. Denis MARCHAND est élu secrétaire de séance.

2) Signature de la Convention ATESAT avec la DDE.

M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'en date du 24/11/2003 le Conseil Municipal l'avait autorisé à signer la Convention d'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT), complétée par un avenant. Il s'agit d'une mission de service public de proximité qui permet aux collectivités locales d'être assistées dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat en raison de l'insuffisance de leurs moyens financiers et humains. L'Etat agit par solidarité envers ces collectivités pour le maintien de compétences techniques sur l'ensemble du territoire national. Le renouvellement de la Convention concerne la mission de base. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à signer la Convention ATESAT avec l'Etat, dit que la dépense sera de 1 065 €.

3) Suppression d'un poste d'Agent Administratif.

Le Maire rappelle que les postes d'agents territoriaux peuvent être supprimés par l'organe délibérant, après avis du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de supprimer le poste d'Agent Administratif à temps non complet (20 h/semaine) à compter du 1/04/2007.

4) Indemnités forfaitaires complémentaires pour élections.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, VU les crédits inscrits au Budget, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'instituer selon les modalités et suivant les montants définis dans l'Arrêté du 27 février 1962 et du décret 2002-63 de l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections. Précise que le montant de référence de calcul sera celui de l'I.F.T.S. de 2ème catégorie, applicable selon le coefficient de l'IFTS de l'Attaché au moment de la consultation électorale. Conformément au décret n° 91-875, le Maire fixera les attributions individuelles, le paiement de cette indemnité sera effectué après chaque tour de consultation électorale. Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1er avril 2007. Les crédits correspondants sont prévus et inscrits au Budget primitif,

5) Autorisation de programme - Crédits de paiement (Contrat Triennal de Voirie).

Par délibération n° 17/06 du 26 juin 2006, le Conseil Municipal a approuvé le Projet de Contrat Triennal de Voirie et autorisé le Maire à demander des subventions. Le Maire rappelle que le projet de Contrat Triennal de Voirie tel qu'il a été défini avec les services de la DDE comporte trois volets :
 ■ **RD 35**). Entrée d'agglomération (Sud) : les travaux con-

sistent à compléter l'aménagement de l'entrée d'agglomération en Zone 70 fait par le Conseil Général en 2005, par la construction de deux plateaux surélevés au droit des deux carrefours et à compléter la liaison piétonne permettant de joindre le lotissement au centre du bourg pour 93 000 € H.T.

■ **RD 217bis**). Malvoisine : création d'un plateau traversant afin de ralentir les véhicules pour le carrefour Malvoisine, 37 000 € H.T.

■ **RD 217bis**). Entrée Maison de Retraite : création d'un plateau traversant afin de ralentir les véhicules pour 38 000 € H.T.

Ce programme d'investissement sera réalisé en deux exercices budgétaires. Il propose au Conseil d'adopter une autorisation de programme répartissant les différents volets du budget. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte l'Autorisation de Programme.

6) Compte Administratif - Exercice 2006.

Le Maire donne délégation à Mme PERRIN, Maire-Adjoint, pour présider la présentation du Compte Administratif 2006 au Conseil.

Le Maire quitte la salle. Excédent de fonctionnement de clôture : 91 240,92 €, Déficit d'investissement de clôture : - 26 891,86 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne acte au Maire de la présentation du Compte Administratif 2006.

7) Compte de Gestion - Exercice 2006.

Lecture faite du Compte de Gestion dressé par M. DORIER, Percepteur, le Conseil Municipal à l'unanimité déclare que le Compte de Gestion de l'exercice 2006 n'appelle ni observation ni réserve de sa part et prend acte du Compte de Gestion 2006.

8) Affectation du Résultat.

VU le Compte de Gestion 2006 édité par le Trésor Public et certifié conforme par le Maire, VU le Compte Adminis-

tratif 2006, VU le déficit de la section d'investissement de 26 891,86 €, VU l'excédent de la section de fonctionnement de 91 240,92 €, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'affecter 91 240,92 € vers la section d'investissement.

9) Budget Primitif 2007.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité VOTE le Budget Primitif 2007 qui s'équilibre ainsi :

Fonctionnement :

Dépenses 746 000 €.

Recettes 746 000 €.

Investissement :

Dépenses 350 000 €.

Recettes 350 000 €.

Les annexes budgétaires ont été étudiées par le Conseil Municipal, notamment celles relatives aux demandes de subventions de fonctionnement des Associations. Le Conseil, suivant les conclusions de la Commission des Finances, a décidé que seules les Associations ayant déposé une demande écrite de subventions en Mairie se verraient attribuer des subventions de fonctionnement.

Le Maire a rappelé au Conseil que les frais de fonctionnement de l'Espace Marcel Proust et de l'ensemble des locaux mis à disposition gratuitement aux Associations de la Commune, (Eau, Electricité, Gaz) sont, de fait, pris en charge par la Mairie, soit environ 9 000 € par an.

10) Modification des Taux d'Imposition.

Vu le Budget Primitif 2007, Le Maire, présente au Conseil Municipal la nécessité de modifier les Taux d'Imposition de la section de fonctionnement.

Les nouveaux taux proposés sont les suivants : Taxe d'habitation : 8,18 %, Taxe foncier bâti : 16,95 %, Taxe foncier non bâti : 44,06 %. Le Conseil Municipal, approuve les nouveaux Taux d'Imposition.

Questions Diverses

■ M. le Maire informe qu'il a reçu récemment Mme BOTTARD de la DDE afin de

s'entretenir d'un projet de déviation des Poids Lourds de la RD35. M. le Maire rappelle qu'il avait adressé à la DDE, en mai 2006, un projet d'Arrêté réglementant la circulation des Poids Lourds sur la Commune de Guermentes, notamment Rue des Lilandry (RD35). La DDE commence une étude sur ce projet.

■ M. le Maire explique qu'il n'y aura pas d'appel de fonds concernant l'antenne TV collective des Lilandry en 2007, les montants étant trop peu élevés. Un rappel sera fait en 2008.

■ M. MARCHAND évoque un affaissement sur un trottoir de la RD217bis, au niveau du 77 avenue des Deux Châteaux. La Fédération de la Chasse s'est rendue sur place dans l'hypothèse où il s'agirait d'un trou fait par un animal, elle a conclu qu'il s'agissait probablement d'un problème d'affaissement lié aux canalisations d'eau. M. le Maire va adresser un courrier au Président de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire afin qu'une étude soit faite, dans le cadre de la compétence assainissement (passage caméra et étude des réseaux).



Carnaval des Ecoles de Conches Guermentes 2007

« La vie c'est un bal masqué, où tout le monde est déguisé... » c'est sur cette chanson écrite par les enseignantes et chantée par les enfants de l'école du Val Guermentes, que l'annuel Carnaval a débuté samedi 31 mars, au matin. Le temps menaçant de la veille avait laissé place, le jour même, à une pluie multicolore de confettis. Le thème évoqué cette année : la musi-

que. Nos petits lutins, au son des maracas faites « maison » étaient déguisés en « araignée se tricotant des bottes », en « limaçon enfilant sa culotte », en « gugus avec son violon », en « rat sonnant l'angélus »... En tête de cortège, le célèbre Monsieur Carnaval, fabriqué par les enfants du Centre de Loisirs, était tiré par un poney du Centre d'Equitation de Conches, que l'on remercie.

Les élèves de l'Ecole de Torcy, invités à cette occasion, portaient l'empreinte de « Mme Butterfly ». Leurs tambours ont rythmé la marche familiale et amicale jusqu'à la plaine de la ferme du Laurençon. Monsieur Carnaval fut brûlé avec succès sous les yeux ébahis des chérubins. Une petite collation « maison » en remerciement de la participation de l'Ecole de Torcy, concluait cette agréable matinée. EN CONCLUSION : une recette « Carnaval » réussie.



Photos : Yvon Bavouzet.

Résultats du 1er Tour des Elections Présidentielles pour la Commune

Inscrits : 1016 Votants : 891 soit 87,70 %
 Exprimés : 879 Nuls : 12

Ordre panneaux affichage	Nom du candidat	Voix
1	Olivier BESANCENOT	26
2	Marie-Georges BUFFET	10
3	Gérard SCHIVARDI	2
4	François BAYROU	235
5	José BOVE	4
6	Dominique VOYNET	11
7	Philippe de VILLIERS	4
8	Ségolène ROYAL	195
9	Frédéric NIHOUS	4
10	Jean-Marie LE PEN	52
11	Arlette LAGUILLER	4
12	Nicolas SARKOZY	332
Bulletins nuls :		12

Cérémonies 8 MAI 1945 du 8 Mai 1945

Vous êtes tous conviés à participer aux Cérémonies du Souvenir de l'Armistice du 8 Mai 1945, en vous rendant aux dépôts de Gerbes, aux Cimetières de Gouvernes à 10h30. De Guermentes à 11h et de Conches à 11h15, qui seront suivis par un Verre du Souvenir en Mairie de Conches, offert par l'Association des Anciens Combattants des 3 Communes.

Enquête Publique

Ouverture d'une Enquête Publique sur le territoire des Communes de Chanteloup-en-Brie, Conches-sur-Gondoire, Gouvernes, Bussy-St-Martin, Guermentes, Lagny-sur-Marne, et Saint-Thibault des Vignes, pour la réhabilitation et la valorisation de la vallée de Marne et Gondoire. L'Enquête se déroulera pendant 21 jours consécutifs du vendredi 18 mai 2007 au jeudi 7 juin 2007 inclus. Panneaux consultables en Mairie de Guermentes aux horaires d'ouverture.

SOCIAL

CAF INFO

Communiqué de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine et Marne. DECLARATION DES RESSOURCES 2006, PENSEZ-Y AVANT LE 31 MAI ! Pour calculer vos droits aux prestations à compter du 1er juillet 2007, nous avons besoin de connaître vos revenus perçus en 2006. Le renvoi de cette déclaration est indispensable pour que chacun d'entre vous bénéficie de toutes les prestations auxquelles il peut prétendre (aides au logement, allocation de rentrée scolaire...). Pour faire cette déclaration, aidez-vous de la déclaration préremplie des impôts. Renseignements : en appelant le 020 25 25 25 (0,18 €/mn). Ou en consultant le www.caf.fr



Avant et pendant le départ...

Le Lancer d'œufs et la Gagnante Guermantaise.



Les heureux Gagnants des Gros Lots entourés des Elus.

sûr de la réussite de cette matinée ! Manifestation sur le Site.

Les Cloches de Pâques sont passées au-dessus de Conches et de Guermantès...

DIMANCHE 8 AVRIL

Affluence record pour cette 3ème Edition des Œufs de Pâques organisée conjointement par les Communes de Conches et de Guermantès. En effet, plus de 60 enfants accompagnés de leurs parents se sont retrouvés dès 11h le dimanche 8 avril, dans le Parc des Cèdres de Conches, sous un soleil magnifique.

A 11h15, après avoir souhaité la bienvenue à ce public si nombreux, M. Poyac Conseiller Municipal, le «Monsieur Loyal» de Guermantès lança les chasses aux Œufs pour les 3 tranches d'âges, 1 à 4 ans, 5 à 8 et 9 à 11, répartis sur des territoires différents. Les Œufs en chocolat offerts par les 2 Communes, avec l'aide du Conseil Général n'avaient qu'à bien se tenir !

Parmi ceux-ci, 6 œufs argentés allaient donner lieu à un Gros Lot à leur heureux découvreur, certains furent d'ailleurs très dur à trouver...

A 11h45, les Elus Mme Perrin et M. Marchand Adjoints de Guermantès et MM Bavouzet et Mauguin Adjoints de Conches eurent le grand plaisir de remettre les Gros Lots en échange des 6 Œufs d'argent ainsi que de tirer au sort parmi les bulletins des inscrits des 2 Communes, un Super Gros Lot.

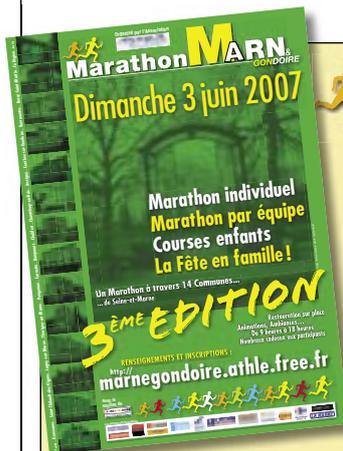
Les heureux gagnants étaient Mathilde Boudry, Guillaume Marrion, Emma Braye, Benjamin Lanuza et Julien Tacou de Conches, Adrien Patiot de Bussy-St-Georges, Greg Pereira et une enfant dont le nom n'a pu être noté, tous deux de Guermantès.

M et Mme Bavouzet procédèrent ensuite au traditionnel Lancer de petits œufs qui permit dans une joyeuse pagaille de compléter agréablement les petits paniers.

M. Poyac pouvait alors convier les participants à un petit verre de l'amitié entre les 2 Communes, remerciant également les Elus et agents techniques pour leur aide précieuse, Mmes Prié, Trimaille (créatrice des superbes décors de Pâques) et MM Roland, Van Den Driessche et Saint-Julien...

Quant aux résidents de la Maison de Retraite, ils ne furent pas oubliés, puisqu'une provision d'Œufs en chocolat leur a été remise.

En se quittant, à la vue des yeux pétillants de joie des enfants, on ne pouvait qu'être



Marathon MARN & GONDOIRE

Dimanche 3 Juin 2007

3ème Edition du Marathon MARN. Les coureurs passeront devant la Mairie entre 9h20 et 9h45. Venez nombreux les encourager. Ils arriveront de Bussy-St-Martin, emprunteront la 217bis, du Château jusqu'à la rue Fort du Bois pour se rendre à Conches. ATTENTION, évitez les déplacements EN VOITURE pendant ces 25 minutes, car la circulation sera perturbée.

Renseignements et inscriptions sur le

site : marnegondoire.athle.free.fr

En Individuel ou par Equipe (15 relais de 1 km à 5,5 km).

Equipe de Guermantès, Capitaine, Eric Michaud. Vous pouvez le contacter par Mail : Eric.Michaud5@wanadoo.fr

Equipes féminines avec Conches en cours de constitution, si vous êtes intéressé, laissez vos coordonnées en Mairie, qui fera suivre.

De plus, 20 bénévoles seraient souhaitables pour la logistique sur la Commune (1 ou 2h), faites-vous connaître en Mairie.

Inscriptions Troc et Puces

Dimanche 20 mai, 18ème édition du Troc et Puces. Le premier vendredi des inscriptions est réservé exclusivement pour les Guermantais soit le vendredi 4 mai (de 17h à 19h).

Vous pourrez également vous inscrire les vendredis 11 et 18 mai aux mêmes

horaires (17h à 19h).

N'oubliez pas :

- ▶ Votre pièce d'identité.
 - ▶ Votre justificatif de domicile.
 - ▶ Un chèque de 10 € pour la caution qui vous sera restitué le jour de la manifestation après la libération de votre place.
- Tarif 6 € les 2 ml.

A la Recherche des Autos Perdues

Dimanche 13 mai : Rassemblement auto-moto-country à Torcy. « Torcy on the road ». Animations gratuites de 13h à 19h, avenue Jacques Prévert. Balades en diligence et en school bus. Taureau mécanique. Bal country avec l'orchestre The Gang. RDV à 8h30 sur le parking de BAY 1, départ de la balade à 9h30.

Dimanche 27 mai : 10ème Auto Rétro de Jablines (à la Base de loisirs) - Venez gagner un séjour de 5 jours à New-York pour 2 personnes, des stages de pilotage et de nombreux lots. Plus de 400 véhicules, autos, militaires, harley... village western, taureau mécanique, orchestre et danse country, baptême ULM... Pour tous renseignements : 06 08 60 41 75 ou 06 32 55 07 85.

Paris/Colmar Passage dans notre Commune le mercredi 6 juin prévu à 20 h 22 sur la route principale.